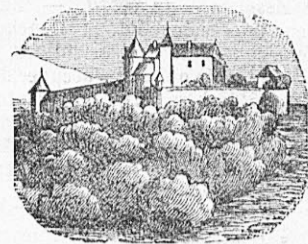




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Étranger... 1 an, Fr. 8 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁶ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁵ 4⁵³ 7³⁰ 10⁴⁵

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères, Fribourg, rue St-Nicolas ou à ses succursales.

BULLE, le 10 novembre 1899.

La fin du monde et les étoiles filantes du 13 novembre.

Parmi toutes les légendes, s'il en existe une qui vraiment soit aussi vieille que le monde, c'est assurément celle de sa fin. L'an mille fut certainement l'époque où cette croyance atteignit son plus haut degré en France. L'an mille passa, pourtant, et la terre n'a pas cessé de tourner.

On a souvent prédit la fin du monde, toujours avec succès auprès des populations ignorantes. La prédiction du docteur Falb, fixant notre fin au 13 novembre prochain, ne nous empêchera donc pas de dormir, pas plus d'ailleurs que celle de Mme Stella, astrologue et chiromancienne fin de siècle, annonçant pour la même date l'invasion de l'Amérique par les eaux de l'océan.

Pourtant, et c'est là où la prédiction du docteur Falb pourrait avoir un certain retentissement, il est probable que, dans la nuit du 13 au 14 novembre, si les brumes ne couvrent pas le ciel, nous assisterons à la plus merveilleuse pluie d'étoiles filantes que nous ayons eue depuis longtemps.

C'est même sur cette rencontre, si le correspondant qui écrit ces lignes à la Revue ne se trompe — rencontre que le docteur Falb ne croit pas aussi inoffensive que nous — qu'il se base pour annoncer la fin du monde. On voit que cette prédiction n'est pas tout à fait dénuée de fondement.

Voici l'histoire, d'ailleurs : En 1827, un astronome, Biela, découvre une comète à laquelle son nom est donné. Vite, on en calcule ce qu'en astronomie on appelle les « éléments ». On la trouve périodique à six ans et demi, c'est-à-dire que tous les six ans et demi cette visiteuse devait venir se promener dans nos parages. On la voit effectivement en 1832, 1839, 1845.

A ce dernier retour, tout paraissait normal quand, subitement, le 13 janvier 1840 (encore un 13!) la comète se brisa en deux! Quelle fut la cause d'un pareil cataclysme? On l'ignore, mais toujours est-il qu'en 1852 les deux astres reparurent séparés par plus de 500,000 lieues.

Depuis, elle n'est jamais revenue dans le ciel, sous sa forme de comète au moins.

On n'y pensait même plus quand, le 27 novem-

bre 1877 (date à laquelle la comète aurait dû être visible), une pluie fantasmagorique d'étoiles filantes est tombée du ciel, tout à fait à l'improviste : c'était une partie de ce qui restait de la pauvre comète qui avait évidemment éclaté en des milliards de petits morceaux. Le spectacle fut admirable, mais inoffensif.

Il paraît — c'est le docteur Falb qui nous l'affirme — que, cette fois-ci, la farce ne sera pas aussi bénigne, car, au lieu de rencontrer la queue de la comète, nous devons trouver les restes du noyau central, qui pourraient bien nous arriver sous forme de boulets immenses dont la rencontre serait plutôt désagréable. Ce n'est même pas tout. Il y a encore autre chose de plus terrible que le choc même; il paraîtrait que l'atmosphère sera empesée, irrespirable, et que ce sera peut-être cela qui déterminera la vraie fin du monde, par une asphyxie générale.

Soyez bien convaincus que ces noires perspectives ne se réaliseront pas, pas plus que celles qui les ont précédées. Mais, si vous n'êtes pas trop fatigués le 13 au soir, et que le ciel soit limpide, allez faire un tour sur les hauteurs, ou, mieux encore, aux environs, pour assister à cette immense pluie d'étoiles que tous les astronomes nous annoncent comme devant être une des plus belles du siècle!

CONFÉDÉRATION SUISSE

Caisses d'assurances. — Une assemblée des comités de 70 caisses libres d'assurance contre la maladie (essentiellement des caisses ouvrières), représentant environ 7000 membres, a décidé lundi, après avoir entendu un rapport de M. Greulich, d'appuyer la demande de referendum. Il est entendu que cette décision n'implique pas des dispositions hostiles au projet. Ce n'est qu'après avoir déchaîné l'opposition que les chefs du mouvement affirmeront leur point de vue négatif. L'assemblée a adopté également une proposition du comité central, demandant de mettre à l'étude la question d'une fusion des caisses libres d'assurance de Zurich-ville en une seule.

Armée. — On annonce pour la fin de l'année quelques mutations dans l'armée. M. le colonel

Segesser, commandant des fortifications du Gothard, va prendre sa retraite; il en est de même de M. le colonel Lecoultré, le chef de la 1^{re} brigade de cavalerie. On parle, pour remplacer le premier, de M. Geilinger, qui commande les forts de St-Maurice et qui a dirigé les récentes manœuvres de la 1^{re} division. Signalons à ce propos le rétablissement complet de M. de Rive qui est rentré à Genève et reprend ainsi le commandement de cette division.

Télégraphes et téléphones. — Des essais de correspondance simultanée de télégraphie et de téléphonie ont été faits entre Montreux et Genève et ont donné de bons résultats. Il s'agit d'utiliser le lacet téléphonique pour la transmission des dépêches, soit de se servir en même temps de la même ligne pour le téléphone et pour le télégraphe, sans qu'il résulte aucun inconvénient pour l'abonné et pour la transmission des dépêches. Ce système est déjà en vigueur sur quelques lignes françaises.

Nos timbres. — Un lecteur du *Bund* signale très judicieusement à ce journal la parfaite inutilité de la mention *franco* qui figure sur les timbres-poste suisses. Un autre réformateur, plus radical encore, propose tout uniment de supprimer le timbre lui-même comme une inutile complication. Le sceau postal devant, à son gré, suffire comme attestation de l'affranchissement des lettres et colis. Quant aux lettres et cartes confiées aux boîtes, elles seraient timbrées automatiquement.

Officier suisse au Transvaal. — Un lieutenant du 3^e escadron de dragons, M. Alexis Pache, de Morges, a obtenu du Département militaire vaudois un congé pour se rendre au Transvaal, où il va prendre un commandement dans les troupes boers. M. Pache est parti mercredi pour le Sud de l'Afrique.

Au Simplon. — La *Voce del Popolo* dit qu'un grave accident est arrivé au tunnel du Simplon, du côté d'Iselle. Une partie du revêtement de la galerie se serait effondrée, en ensevelissant dix ouvriers.

La nouvelle de la *Voce del Popolo* est fautive. On ne sait rien, en effet, à la direction du Jura-Simplon, d'un effondrement au côté sud du tunnel. M. le directeur Damur, qui se trouvait mercredi encore à Brigue, en eût été informé un des premiers.

revivre si nous voyons autour de nous de frais visages aux joues vermeilles. Par leurs yeux, la vie retrouve des charmes qu'on ignorait; le soleil a plus d'éclat et le feuillage des arbres est plus vert.

» J'arrive au principal motif qui m'a engagé à t'adresser ces quelques lignes comme une prière et un avertissement d'outre-tombe.

» Quoique tu connaisses plus ou moins l'histoire de ma vie, il est cependant un événement de ma jeunesse que je t'ai toujours laissé ignorer, pour la raison que son souvenir me m'attriste encore aujourd'hui.

» J'étais alors à l'université. Comme tu le sais, mes parents me destinaient au barreau. Cette profession avait toutes mes sympathies et, n'eussent été des circonstances particulières, je ne fus jamais devenu le simple menuisier de Valfonds. Mais pourquoi ces regrets?

» A cet âge, mon fils, les amitiés se nouent facilement. Un jeune homme de notre contrée, Charles Banval, qui fréquentait les cours du Conservatoire de musique, s'attacha si étroitement à moi qu'on nous appela bientôt les deux inséparables.

» Un jour, malgré les conseils de mon ami, je fus entraîné par d'autres étudiants à commettre une action indigne qui causa un grand scandale; j'avais perdu en outre beaucoup d'argent.

» Le châtiement ne se fit pas attendre: l'autorité universitaire prononça mon expulsion de l'école de droit. J'étais horriblement découragé; la mort m'apparut comme le seul moyen d'échapper à la honte. J'appuyais déjà le canon d'un pistolet contre ma tempe, lorsque Banval, qui

» Quoi qu'il en soit, mon fils, écoute les derniers conseils d'un père qui t'a aimé et qui t'aime encore, comme le plus grand bien que Dieu ait pu lui donner.

» La fortune que je te laisse est bien à nous, ou mieux, à toi seul. Tu peux porter haut la tête, regarder tes semblables en face: ces richesses ont une origine pure; elles sont le fruit d'un travail opiniâtre et persévérant. Jouis-en donc sans arrière-pensée, mais d'une manière juste et sage. Ah! Bernard, il vaudrait mieux pour moi et pour toi te quitter pauvre, dénué de tout, que de voir employer ces biens à satisfaire de folles passions. Mais je sais que mon fils aime le bien et le vrai, qu'il possède un caractère généreux et bon. Aussi, je me sens tranquille et notre séparation prochaine m'apparaît moins terrible.

» La propriété de Valfonds représente à peu près dix mille livres de rentes, s'il est vrai que les richesses soient nécessaires au bonheur. Tu trouveras tous les actes qui concernent ces biens dans nos papiers de famille. Soignes-les bien, mon fils, afin qu'un jour tu puisses les transmettre à tes enfants.

» Car, mon cher Bernard, tu dois aussi avoir des enfants. La vie est bien longue à l'homme solitaire; la femme que l'on se choisit sait toujours adoucir les peines, guérir les blessures que le monde nous fait d'un air si indifférent. Rester célibataire? Cette destinée peut contenter les cœurs étroits; elle ne te sourira jamais, si j'en crois ta bonté et ton caractère aimant, car il te faut quelqu'un sur qui tu puisses reporter la pure affection dont tu m'as donné tant de preuves. Et puis, quand la vieillesse a jeté sa neige sur nos têtes déjà branlantes, nous nous sentons

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 3

Le Meunier de Valfonds

PAR G. DUCÉUR

Bernard trouva une longue lettre dont voici le contenu :

« Mon cher fils,

» Si jamais tu lis ces lignes, je ne serai plus auprès de toi, mon Bernard; la mort m'aura enlevé de ce monde.

» Depuis quelque temps, je ressens des douleurs qui m'inquiètent, j'ai des étourdissements qui ébranlent ma santé; il me semble alors que je n'ai plus que pour peu de jours à vivre à tes côtés. Ces sombres idées me tourmentent, m'inspirent des craintes sérieuses pour ton avenir; car, mon Bernard, tu n'es pas encore établi et mon plus grand chagrin, ce serait de t'abandonner, seul, sans la consolation de te savoir heureux avec une épouse digne de toi.

» Souvent je t'ai parlé mariage; je croyais que ton cœur se déclarerait enfin. Mais il paraît que la femme de tes rêves ne s'est pas encore montrée à tes regards; tu attends... et moi... mon fils, je m'en vais! Pourquoi donc ne l'ai-je pas connue, cette femme qui viendra prendre dans ton cœur la place que j'y occupe? J'aurais rejoint ta mère avec un sourire de bonheur.

... rue de Gruyères.

ences et correspondants principales villes. Exécution absolue. Devis, rabais offerts.

ale. XXXXX
veux. XXXXX

ernie scrotale très grave, qui vive douleur. J'avais essayé porter et après divers traitements. Comme je ne pouvais même état jusqu'à ce qu'une m'adresser à la Polyclinique fut de m'envoyer de suite un r ni me gêner en aucune façon. J'ai eu à faire, la hernie n'est guéri. La Polyclinique privée x accompagnée de calvitie donc avec plaisir que je pu- des personnes qui auraient à ner tous les renseignements r. Solingen, le 20 mars 1893. re ci-haut de Johann Geisler rels. Adresse: Polycli-

nt et or.

MORAT

liquieurs fines.

as d'Arbois.

ent. le litre.

ie du Bry

la

FFEL

re.

MORARD, tanneur.

BEAUTÉ!

idon brillant peut être ne on le désire avec de chude ou bouillante; donc s'en servir d'après On l'emploie aussi bien avec ou sans brillant echer le linge auparavant. n paquets de 20 cents. les bonnes épiceries et drogueries. (fabricant de l'Amidon Mack) Ulm s. D.

piré ces derniers temps qu'il dans les 24 heures. Je ne sa- mgagea à écrire à la Polycli- tant de malades. Je me suis elle m'a indiqué par corres- rd'hui je puis certifier que je est avec plaisir que je publie 1896. Jean Rebetez. apposée ci-dessus. Genevey, dresse: Polyclinique privée,

garanti pur

À 1 fr. la livre.

diverses depuis 50 c. la livre.

runaux, abricots et cerises.

L. TREYVAUD

nd'rue 38, BULLE

CHOCOLAT SUCHARD
AO SOLUBLE
CELLENTE QUALITÉ
MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT

mile Lenz, imp.-éditeur.

Assurance du bétail. — Lundi s'est réunie, sous la présidence de M. Deucher, chef du département fédéral de l'agriculture, la conférence intercantonale qui doit s'occuper de l'assurance obligatoire du bétail. Dix-huit cantons étaient représentés par 50 délégués. Les rapporteurs sont le professeur Hirzel, à Zurich, et le professeur Hess, à Berne. La conférence a terminé ses travaux mardi.

« Boules de neige. » — Plusieurs négociants qui se sentent atteints par l'arrêté du Conseil d'Etat genevois interdisant les opérations dites « boules de neige », ont fait savoir officiellement qu'ils vont recourir au Conseil fédéral, estimant que la défense qui leur a été faite est contraire aux dispositions sur la liberté du commerce et de l'industrie. Les cantons de Vaud, Neuchâtel, Lucerne ont également interdit ce genre d'opérations. La décision de l'autorité fédérale ne manquera pas d'intérêt.

Berne. — Il n'est bruit à Porrentruy que de la débâcle financière d'un personnage considérable de l'endroit qui joignait à ses qualités de notaire et de caissier de la bourgeoisie celle de grand industriel. Ses affaires ayant périclité, il est parti en laissant une situation passablement embrouillée et qu'on est en train de tirer au clair; dès aujourd'hui, on peut affirmer qu'il y a un gros déficit — on parle de plusieurs centaines de mille francs — et l'émotion est grande à Porrentruy, où nombre de personnes ont des capitaux engagés dans cette malheureuse entreprise.

— Mercredi, à 12 1/2 h., un inconnu a sauté dans l'Ar depuis le pont de la Grenette, à Berne, haut de 45 mètres, et a disparu dans les flots.

Grisons. — On annonce la mort, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie, de M. Raschein, député au Conseil des Etats.

M. Raschein a été membre du Grand Conseil des Grisons, président du tribunal de district, conseiller d'Etat, juge cantonal, puis, pendant un bon nombre d'années, et jusqu'à sa mort, président du Tribunal cantonal.

Vaud. — Pendant la nuit de samedi à dimanche, le nommé Fréd. Tirefort, domestique chez M. Pollaton, à Prangins, s'est levé, dans un accès de démence, et a sauté par la fenêtre de sa chambre dans la rue où, à 4 heures du matin, des voisins qui se rendaient à la laiterie ont trouvé son cadavre.

— On a relevé dimanche matin, au point du jour, dans le lac, près de Rolle, presque au même endroit où, vendredi, a été découvert le corps de G., le cadavre d'un inconnu dont, jusqu'ici, l'identité n'a pu être établie.

— Samedi après midi, un ouvrier d'une usine d'Aigle, nommé Olivier Tille, a été victime d'un accident grave. En sciant des liteaux, il a eu quatre doigts d'une main emportés par l'outil. Le pauvre homme, si durement frappé par ce malheur, est un honnête citoyen, père de six enfants.

— M. Louis Cornaz, ancien voyer et ancien syndic de Faoug, mort la semaine dernière, à l'âge de 89 ans, a légué tous ses biens, évalués à une quarantaine de mille francs, à l'Orphelinat de la Broie, à Avenches.

— Pour parer aux déficits des budgets cantonaux de ces dernières années, le Conseil d'Etat vaudois proposera au Grand Conseil, dans la session qui va s'ouvrir, un impôt progressif sur les

venait d'apprendre mon sort, entra chez moi. Il comprit ce qui se passait. Ses paroles, ses raisons ébranlèrent ma volonté; je lui promis d'attendre son retour, car il s'offrit sur-le-champ d'aller intercéder en ma faveur. C'est à ses démarches, à son dévouement inébranlable, à sa sincère affection que tu dois le bonheur d'avoir vu le jour; car si Banval n'avait pas réussi à faire retirer ce décret d'expulsion, je te l'avoue bien franchement, mon fils, je n'eusse osé reparaitre devant mon père, que la nouvelle de mon déshonneur eût tué sans doute. Il n'en eut jamais rien.

» Banval n'en resta pas là. Bien que l'état de sa fortune ne lui permit point de grandes dépenses, il apaisa encore les cris de mes créanciers, grâce au petit héritage que venait de lui laisser un vieil oncle qui professait à Colmar.

» Un an après cet événement, je rentrais à Valfonds, pour n'en plus ressortir.

» A partir de cette époque, mon existence au moulin s'est déroulée sans qu'aucun incident, à l'exception de la mort de ta mère et de ta naissance, vint en rompre l'uniformité souvent bien lourde; tandis que celle de mon ami Charles Banval a été mouvementée, agitée, malheureuse même, sans qu'il me fût jamais donné l'occasion de lui tendre une main secourable.

» Mon ancien condisciple est fort pauvre à cette heure, il donne des leçons de piano, de violon, et copie de la musique. Il habite Mulhouse avec sa fille; sa femme aussi est morte en lui laissant Julie.

(A suivre.)

successions en ligne directe, ainsi qu'un impôt sur les pianos et les vélocipèdes.

Valais. — Dans l'après-midi de vendredi, un bien triste accident est survenu à la fabrique de carton de Vouvry. Le nommé Emile Pignat, d'Abel, contremaitre à cette usine, était occupé à scier un plateau à la scie circulaire, lorsque ce plateau, formant catapulte par la vitesse de la scie, qui fait 800 tours à la minute, vint le frapper au bas du ventre. Il tomba raide. Il est mort dimanche après 48 heures d'agonie.

— Le conseil municipal de St-Maurice a voté une prime au citoyen César Barman, de St-Maurice, qui a tué, près de Vérollez, le chien enragé qui a mordu huit personnes.

ÉTRANGER

Guerre au Transvaal. — Les *Evening News* disent que les dernières nouvelles officielles ne parlent pas de combats livrés vendredi ou samedi. Le bruit que 2000 Boers auraient été pris doit être exagéré.

Le *Cap Times* maintient que les Anglais ont remporté une victoire samedi à Ladysmith et fait 2000 prisonniers aux Boers.

Le *Daily Telegraph* dit que 1000 Boers ont été mis hors de combat vendredi à Ladysmith.

Les journaux publient la dépêche suivante d'Esacourt 5 novembre, 1 h. 30 du matin :

« D'après le récit d'un indigène, un combat a été livré aux Boers le 3, par une division anglaise, allant au secours de Colenso. Les Boers ont été attaqués par l'artillerie anglaise qui les a délogés et repoussés dans la plaine de Tugela, où ils ont été mis en déroute par des charges de cavalerie. »

La plaine, après le combat, était jonchée de cadavres.

Une estafette venant de Mafeking dit que la garnison a capturé de nombreux chevaux et mulets appartenant aux Boers.

Une dépêche d'Orange Rivers dit que les Boers ont fait sauter une pile du pont de Modder Rivers. Le bruit court que l'attaque de Hopetown est imminente.

Les Boers ont pris Ingwaruma, dans le Zoulouland. Les édifices publics et les dépôts d'approvisionnement ont été incendiés. La population a pris la fuite.

Mafeking a été bombardé les 24 et 25 octobre. 300 obus ont été lancés dans la ville. Les Anglais ont eu 4 blessés. Les Boers ont été repoussés avec de grandes pertes. La ville a peu souffert.

Un Anglais venant de Ladysmith dit que les canons anglais sont incapables de lutter avec les canons de siège des Boers, qui ont été fabriqués en France, au Creusot.

La situation est grave à Ladysmith.

Aucune nouvelle officielle n'est arrivée mercredi. Les dépêches assez confuses parvenues au sujet de Ladysmith aux journaux signalent toutes des avantages remportés par les Anglais; mais, tandis que les dépêches faites d'après les récits d'indigènes annoncent de grandes victoires des Anglais et des pertes considérables des Boers, les nouvelles directes de Ladysmith semblent indiquer qu'il s'agit seulement d'escarmouches et de reconquêtes.

Les chiffres de 8 tués et de 20 blessés indiqués dans la dépêche du général Buller ont fait écarter aussi l'hypothèse d'un combat meurtrier.

D'après l'amirauté anglaise, quatre transports et 3035 hommes ont dû débarquer mardi au Cap; mercredi, cinq transports, 5555 hommes; jeudi, deux transports, 3211 hommes; aujourd'hui, vendredi, quatre transports, 3997 hommes et quatre batteries d'artillerie; demain, on attend deux transports. 1170 hommes, et dimanche, cinq transports, 3065 hommes et deux batteries d'artillerie. Le *Daily Mail* dit que le 1^{er} et le 2^e corps d'armée vont être mobilisés. Une division de 10,000 hommes du 2^e corps partira le plus tôt possible pour le sud de l'Afrique.

Dans le *Gaulois*, l'amiral Dupont engage la France à suivre l'exemple de l'Allemagne, de la Russie et de l'Italie et à augmenter sa flotte. Seules, les flottes réunies de l'Europe pourront faire cesser les accaparements de l'Angleterre. Autrement, il faudra se résigner à subir les pires humiliations et les atteintes aux droits de l'humanité.

Le *Journal* a interviewé le Dr Leyds, représentant du Transvaal en Europe, qui a déclaré que

les Boers étaient en mesure de continuer la lutte longtemps encore. Il a démontré que le bon droit était du côté des Boers en exprimant l'espoir que les puissances n'assisteraient pas indifférentes à la prolongation d'une lutte aussi inégale.

Le Comité d'action de la Jeunesse française en faveur du Transvaal a reçu, depuis le 31 octobre, 400 engagements pour le Transvaal, dont 100 d'anciens sous-officiers de l'armée active et de la réserve.

Il nous est impossible de signaler tous les meetings qui, sur tous les points de l'Europe, rédigent des manifestes de sympathie en l'honneur des Boers. Une des plus touchantes manifestations, en dehors de celles qui sont quotidiennes, en Belgique, en Hollande, en Autriche, en Allemagne, en Russie, est celle des pêcheurs d'Islande de Paimpol, petit port de Bretagne dont la famille du général Joubert est originaire. Tous les bateaux ont été pavés à la nouvelle des succès remportés par ce noble commandant des forces transvaaliennes.

France. — Le Tribunal correctionnel de Paris a condamné par défaut Esterhazy, sur la plainte portée par son cousin Christian, à 3 ans de prison et à la restitution de 33,500 fr., réclamés par le plaignant.

— Les négociations entre la France et la Chine pour la délimitation du territoire de Kuan-Tschau-Wan, à la frontière sud du Céleste-Empire, sont rompues. La France renforcera les troupes d'occupation dans cette région.

— Le hameau d'Honse, situé à 30 kilomètres de Nice, dans un lieu sauvage, à une altitude de 800 mètres, vient d'être mis en émoi par un fait heureusement très rare, l'enlèvement d'un enfant par un aigle. Avant de partir aux champs, les parents du pauvre petit l'avaient couché dans son berceau, placé dans une grange; c'est là que l'oiseau de proie, qui planait depuis quelques jours sur les rochers surplombant Honse, est venu le ravir. On juge du désespoir des parents lorsqu'ils trouvèrent le berceau vide. Un berger avait aperçu l'aigle s'abattant sur la maison. Malgré d'actives recherches faites dans les rochers les plus escarpés, on n'a pas retrouvé les restes du malheureux enfant.

Allemagne. — Le couple impérial russe est arrivé mercredi matin à 11 heures, à Wildparkstation, près de Berlin, où il a été reçu et salué par le couple impérial allemand.

Le couple impérial russe a quitté Potsdam le même jour, à 9 heures du soir. Guillaume l'a accompagné jusqu'à Charlottenbourg. Les adieux ont été des plus cordiaux.

Espagne. — La situation dans la Catalogne est critique; 5000 négociants n'ont pas encore payé leurs impôts. Un délai de 48 heures leur a été donné pour se libérer, sinon le gouverneur fera fermer leurs magasins.

M. Silvela a prononcé un discours violent, disant que, coûte que coûte, il saurait faire respecter la loi.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 8 nov. 1899. — Le Conseil accorde à M. le Dr Plattner, Placide, de Unterwatz (Grison), à Estavayer-le-Lac, porteur d'un diplôme fédéral de médecin, l'autorisation de pratiquer son art dans le canton.

— Il nomme M. Reveney, Eugène, à Chérens, instituteur à l'école de Ménières.

Châtel-Palézieux. — La première réunion des actionnaires du chemin de fer électrique Châtel-St-Denis-Palézieux a eu lieu lundi, à Châtel-St-Denis. Le capital représenté était de 370,000 fr. Les statuts ont été adoptés à l'unanimité. La nouvelle Société a nommé son Conseil d'administration et désigné son président en la personne de M. le conseiller d'Etat Théraulaz. En outre de la représentation de l'Etat ont été délégués comme administrateurs :

MM. Bucher, directeur de la fabrique de ciment, à Châtel-St-Denis; Louis Genoud, député; Perrier, procureur général; Victor Genoud, syndic, à Châtel; Joseph Philipona, président du Tribunal; Tâche, Louis, syndic, à Remaufens.

En qualité de censeurs ont été nommés: MM. Bærswyl, directeur du Crédit Gruyérien, à Bulle; Corboz, à Semsales; Nicod, docteur, à Châtel.

Le nouveau Conseil fédéral se réunira le jeudi prochain pour la nomination du président. L'entreprise de Zurich est donc en cette ligne sera courant de l'année.

Traité de Commerce. — On s'attendait à un traité conclu par la fin de l'année 1903.

Le Conseil fédéral a tenu une importante session à Berne, où les commissions des arts et métiers, des paysans, des provinciaux, des traités de commerce, ont été réunies. Un programme fédéral du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, de la culture, avec la participation des finances, a été adopté.

L'Union suisse des communes a tenu ses missions spéciales à Zurich. Les propositions de loi suivantes ont été adoptées :

1. M. Fribourg; de Vevey; de Pélrolles; de Bulle; Ch. Charbonnet, pour leur travail. Elles se réuniront pour prendre part aux travaux.

Bulletin du 1^{er} novembre. — Charbonnet, Corserey, Morve et farci, Rouget et p...

1 bête pérle; Mistrat, 2 a., Chandourey, 2 péri...

GR Le Pensionnaire s'ouvrira le mercredi...

soit internes soit par les Sœurs...

Il comprend : les de langue avec étude sup l'obtention du b enseignées sont : et la littérature, méthodologie, vres, l'histoire e l'histoire naturel chant, la gymnast tous les travaux à la coupe et, au pratique. Les leçons d'a musique instrum

Madame Mariette milles Pipoz, Niquet et Cerniat, Pasqui Charrière, à Romaraboud, ont la dou la perte cruelle qu en la personne de

Monsieur N... décédé à Paluz, à l'âge de 75 ans, le 25 novembre, muni de sa religion.

Vente d' La Société de la à vendre de gré possédant un centre

Pour voir et traitent de la Société

OCC A cause d'un bo du bon tard gra au prix de 1 fr. 05

Je tiens aussi de un prix convenable

Le nouveau Conseil d'administration se réunira jeudi prochain pour procéder à sa constitution et à la nomination du Comité de direction.

L'entreprise du chemin de fer de Châtel à Palézieux est donc en bonne voie et il est certain que cette ligne sera ouverte à l'exploitation dans le courant de l'année prochaine.

Traité de commerce et tarifs douaniers. — On sait que les traités de commerce conclus par la Suisse expirent le 31 décembre 1903.

Le Conseil fédéral, se préoccupant déjà de cette importante question, a chargé les trois grands groupements économiques du pays : le Vorort suisse du commerce et de l'industrie, la Société suisse des art et métiers et l'Union suisse des paysans, de procéder à une enquête des préliminaires des traités de commerce.

Un programme a été élaboré par le département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, avec la coopération du département fédéral des finances et des douanes.

L'Union suisse des paysans a institué des commissions spéciales qui doivent formuler leurs propositions. De notre canton, les personnes expertes suivantes ont été appelées à faire partie de ces commissions : MM. Blanc-Dupont et Wailleret, à Fribourg; de Vevey, directeur de la Station laitière à Pérolles; Auguste Barras et Jules Garin, à Bulle; Ch. Chardonnens, à Fribourg.

Ces commissions se sont réunies ces jours à Olten, pour leur constitution et la répartition du travail. Elles se réuniront à nouveau au mois de décembre pour prendre connaissance des rapports et vaquer aux travaux qui leur incombent.

Bulletin sanitaire du bétail
du 16 au 31 octobre 1899.

Charbon symptomatique : Planfayon, 2 bêtes périées, Corserey 1, Bellegarde 4, Cerniat 1.

Morve et farcin : Fribourg, 1 ch. contaminé.

Rouget et pneumo entérite du porc : Bollion, 1 bête périée; Misery, 1 suspecte, Cormérod, 3 s., Morat, 2 s., Chandossel, 1 s.; Bözingen, 3 périées, 6 s.; Treyvaux, 2 périées, 2 suspectes.

GRUYÈRE

Le Pensionnat de Ste-Croix, à Bulle, s'ouvrira le mercredi 15 novembre pour les élèves soit internes soit externes. Cet institut est dirigé par les Sœurs Enseignantes de Merzingen.

Il comprend : un cours préparatoire pour élèves de langue étrangère, des cours secondaires avec étude supplémentaire et récapitulative pour l'obtention du brevet d'institutrice. Les branches enseignées sont : la religion, la langue française et la littérature, l'arithmétique, la pédagogie et la méthodologie, la langue allemande et la tenue des livres, l'histoire et la géographie, la physique et l'histoire naturelle, la calligraphie, le dessin, le chant, la gymnastique, l'économie domestique, et tous les travaux à l'aiguille, d'utilité et d'agrément, la coupe et, au désir, le repassage et la cuisine pratique.

Les leçons d'anglais, d'italien, de peinture et de musique instrumentale sont facultatives.

Pour prospectus et inscriptions, prière de s'adresser à la Direction de l'établissement.

L'examen d'admission aura lieu le mercredi 15, à 9 heures du matin, et l'ouverture des cours vendredi le 17, à 8 1/2 heures.

La Direction.

Eau en pression. — Après plusieurs essais qui n'ont pas passé sans quelques accrocs plus ou moins considérables, l'importante adduction des eaux de Charmey vient d'être terminée. C'est dimanche prochain que le Corps de pompiers va mettre à l'épreuve les nombreux hydrants de Bulle. Reste ensuite à terminer l'installation dans les maisons abonnées dont le nombre est très satisfaisant et s'accroît encore journellement.

Châtel-Montbovon. — Le Conseil fédéral a nommé dans la Commission fédérale d'estimation pour le chemin de fer électrique à voie étroite de Châtel-St-Denis à Montbovon par Bulle, en qualité de deuxième membre, M. Joseph Chappex, ingénieur à Massongex (Valais). Il a nommé comme premier suppléant du deuxième membre M. Martin, conseiller national, aux Verrières (Neuchâtel), et comme deuxième suppléant M. Emile Imer, à Neuveville (Jura bernois).

Foire. — Favorisée par une belle journée d'automne, la foire de novembre a débuté mercredi, comme la précédente, par un « retrait » assez important. Déjà mardi soir, on signalait l'arrivée de nombreux marchands.

Mercredi soir, le temps se gâtait, mais, après une nuit d'assez fortes averses et force coups de vent, le ciel s'est vite éclairci hier matin et la journée a également eu sa part de soleil et d'animation.

Comme à la dernière foire, les prix se sont bien maintenus. Ce sont surtout les vaches prêtes au veau qui ont été très recherchées.

Il a été amené sur nos places de marché, ces deux jours : 701 vaches, 322 porcs, 122 veaux et moutons.

298 têtes de gros bétail ont été expédiées par la voie ferrée.

Loteries. — On signale un nouveau truc pour amorcer les naïfs qui cherchent à décrocher un gros lot dans une loterie quelconque. Une entreprise hongroise envoie à certaines personnes, sous pli fermé portant un en-tête : Compagnie vinicole (Société anonyme), Budapest », des prospectus d'une loterie royale.

Encore une fois : que ceux qui ont de l'argent à placer le mettent à la Caisse d'épargne où il sera en sûreté, tandis que, en l'envoyant à des organisateurs de loteries, ils n'en reverront jamais un centime.

Pays-d'Enhaut. — Les deux chasseurs soussignés ont eu le plaisir d'admirer, vendredi 27 octobre, dans le bois de Serpentays, un magnifique chevreuil passant à 20 pas au plus.

Bien que la chasse de ce gibier ne soit pas interdite, ils prient instamment leurs amis et camarades de chasse de bien vouloir faire comme eux et épargner ce gracieux et probablement unique exemplaire d'une faune autrefois abondante dans ce district, mais actuellement disparue.

Il serait vivement à désirer que nous puissions arriver à conserver quelques-uns de ces gentils animaux, ne serait-ce que comme curiosité et pour l'ornement de nos forêts.

Aug. COTTIER, préfet.
MORIER, Victor, brigadier.

A recommander aussi ailleurs.

NOUVELLES A LA MAIN

— Paul, qu'aimes-tu le mieux : une promenade sur l'âne, ou venir avec moi au concert?
— J'aime mieux aller au concert sur l'âne.

Une jeune fille se présente comme femme de chambre à une dame qui, naturellement, lui demande ses certificats.

— Madame, je les ai brûlés, répond la jeune fille.

— Comment, vous les avez brûlés? Mais vous êtes folle!

— Madame ne dirait pas cela si elle les avait vus!

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . . .	Fr. 4 50	1 an . . .	Fr. 9 —
6 mois . . .	» 2 50	6 mois . . .	» 5 —

Les demandes d'abonnement de l'ÉTRANGER ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.



Eprouvées et recommandées par 24 professeurs de médecine, les Piloles suisses du pharmacien Richard Brandt ont acquis une réputation universelle, grâce à leur efficacité sans égale, certaine, agréable en même temps que sans aucun inconvénient, contre la

CONSTIPATION,

selles insuffisantes et leurs conséquences désagréables, tels que maux de tête, palpitations, congestions, vertiges, malaises, manque d'appétit, etc. L'usage de ces pilules, en vente à 1 fr. 25 dans les pharmacies, ne revient qu'à 5 cent. par jour et elles sont aujourd'hui le remède préféré des dames.

Voulez-vous avoir bon appétit,

faites une cure de véritable Cognac Gollez ferrugineux dont la réputation est actuellement universelle. Récompensé par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles en 24 ans. Réconfortant, fortifiant, stimulant toujours plus apprécié et recommandé.

Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Gollez, à Morat.

Pour 9 francs

6 mètres d'ap de dame pure laine,

grande largeur, dans les nuances haute nouveauté. — Échantillons franco. Gravures gratis. Grand choix en draperie hommes et tissus pour dames dans tous les prix.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

FRIBOURG

Stance du 8 nov. 1899.

M. le Dr Plattner, (Platon), à Estavayer-le-Lac, général de médecin, l'autoriser dans le canton.

M. Eugène, à Chénens, Lénières.

— La première réunion du chemin de fer électrique Châtel lieu lundi, à Châtel St-Denis était de 370,000 fr. pris à l'unanimité. La nouvelle loi d'administration est en la personne de l'ingénieur Chéroul. En outre de la loi ont été délégués comme

de la fabrique de ciment, Genoud, député; Perrier, M. Genoud, syndic, à Châtel; président du Tribunal; Remaufens.

ont été nommés : MM. Bœrdit Gruyérien, à Bulle; Od, docteur, à Châtel.

Madame Mariette Pipoz, à Palud, les familles Pipoz, Niquille, Andrey, à Charmey et Cerniat, Pasquier, à Bulle et Morlon, Charrière, à Romanens, Echarlens et Villarabond, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nicolas Pipoz, décédé à Palud, à l'âge de 70 1/2 ans, le 7 novembre, muni de tous les secours de la religion.
R. I. P.

Vente d'immeubles.

La Société de la laiterie de Sorens offre à vendre de gré à gré l'immeuble qu'elle possède au centre dudit village. Pour voir et traiter, s'adresser au président de la Société : Marcel ROMANENS.

OCCASION

A cause d'un bon achat, j'offre à vendre du bon lard gras, en pièces de 6 à 7 kg., au prix de 1 fr. 05 le kg. Je tiens aussi des jaubons fumés à un prix convenable. G. Grossi, cantinier, à Thusy.

Il a été égaré un petit char d'enfant. Prière de le rapporter contre récompense chez : Mme CAILLER, Botterens.

Auberge à louer.
A louer, dans un beau village florissant, un bon établissement. S'adresser par écrit à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, sous H3867 F.

Atelier de ferblanterie et couverture
A. GERBER, à La Tour. Ferblanterie de bâtiment. COUVERTURE en tous genres. Boilles et bidons à lait. Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

A louer :
Un beau logement au centre de la ville avec terrasse, eau de Charmey et lumière électrique. Si on le désire, chambre pour bureau. Entrée à volonté. S'adresser à A. PERRET-BERTHEZ, Bulle.

Dimanche 12 novembre :
Cassée
et Concert
donné par une bonne fanfare à l'hôtel de la Croix-Blanche, à BULLE. Invitation cordiale. J. BRULHARDT-FAVRE

Dimanche 12 courant :
Cassée
au Lion-d'Or, Avry-dev.-Pont. DÉGLISE

Dimanche 12 novembre :
Cassée
à l'Hôtel de Ville de Vaulruz. Invitation cordiale. ODY, tenancier.

Dimanche 19 novembre :
CASSÉE
aux XIII Cantons, Bulle. Invitation cordiale. BLAIN, aubergiste.

Village suisse, Paris.
On désire engager des tresseuses de paille, des tisserandes, des sculpteurs sur bois. Se présenter à l'Hôtel de Ville à Bulle, jeudi prochain, 16 novembre, de 2 à 4 heures.

Cours de danse.
Prix : 6 fr. — S'inscrire chez J. Scher, cordonnier, près de la Clef-Fédérale, Bulle.

CASSÉE
Dimanche 12 novembre
à l'auberge de la Croix-Blanche, à ÉPAGNY. Invitation cordiale. Vve GEINOZ, aubergiste.
Dimanche 19 novembre :
Cassée
à l'auberge de la CROIX-BLANCHE, HAUTEVILLE. Invitation cordiale. YERLY, aubergiste.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Domaine à vendre.

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le **15 novembre**, à 2 heures du jour, à l'auberge de la localité, le domaine qu'il possède à Orsonnens, district de la Glâne. Ce domaine en nature de prés et champs, de la contenance de 30 poses dont un mas de 17 ayant droit d'irrigation, est d'un rapport assuré. Maison d'habitation et ferme séparées; cette dernière entièrement neuve, avec fontaine à l'abri et intarissable. Ces bâtiments sont à proximité de l'église, de l'école, des magasins, de la laiterie et de la route postale Orsonnens-Villaz St-Pierre. Ce domaine est situé dans une localité dont la population jouit d'un bon renom et est sympathique aux étrangers. Cette commune est exempte de tous impôts communaux et paroissiaux. Cette propriété est d'un rapport assuré pour tout preneur intelligent. Réelles facilités d'exploitation.

Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions de vente, s'adresser directement au propriétaire soussigné.

Victor PAGE, à Orsonnens.

DOMAINE A VENDRE

On vendra en mises publiques un joli domaine d'environ 26 poses en deux lots, sous le nom « La Crauz », situé sur la route cantonale de Bulle à Romont, à 20 minutes de deux gares, avec maison d'habitation, grange, écurie, possédant en plus une bonne source d'eau à proximité du bâtiment.

Les mises auront lieu le **mercredi 22 novembre**, à 2 heures du jour, à la pinte communale de La Joux.

En cas d'offres insuffisantes, on procédera immédiatement à la location. Pour les conditions de vente ou de bail, s'adresser au propriétaire M. Louis Pillet feu Jacques, à La Joux, ou à son fils CALYBITE PITTEP, à Fribourg.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg.

Par décision du 30 octobre 1899, le Conseil de surveillance a fixé au **quatre et demi pour cent l'an** l'intérêt des obligations hypothécaires. C'est-à-dire des placements nouveaux faits par la Caisse, à dater du 31 octobre 1899, inclusivement.

Il est prélevé sur chaque obligation hypothécaire acceptée par la Caisse dès le jour susdit une provision du **demi pour cent du capital**.

Le Directeur : L. MULLER

Grand'rue 32 **Tobie Bec** Grand'rue 32

BULLE Grand assortiment en toutes nuances des premières chapeaux feutre. marques suisses et françaises.

Fabrique de parapluies. Choix considérable à partir de 1 fr. 75.

Joli choix de bécots, bonneterie, blouses, gilets de chasse, tricotage, cannes et cravates.

La Caisse hypothécaire

DU CANTON DE FRIBOURG

émet des cédules à **4 1/4 0/0 l'an**, placement consenti pour **trois ans** et dénonçable après ce terme pour remboursement dans six mois.

Le

dépôt de la tannerie du Bry

à **BULLE**

est transféré dans la MAISON DE M^{me} TOFFEL

en face des Halles, près de la cure.

MORARD, tanneur.

Etoffes pour hommes.

◆ Excellentes qualités en pure laine, milaine et en coton. ◆

Diagonal et étoffes pour pantalons	130 cm.	Fr. 1.40	jusqu'à 3.30	p. m.
Milaines bernoises, qual. les plus soignées	130	4.50	6.—	
Cheviots fantaisie anglais	140	4.—	6.50	
Laine peignée, fabr. angl. et française	140	5.50	12.—	
Loden et cheviots pour complets de garçons		2.40	6.50	

Grand choix. — Echantillons franco. — Bonnes qualités.

Max WIRTH, Zurich, Limmatquai 52.

CAFÉS GRILLÉS

depuis 65 cent. la livre.
CAFE VERT depuis 50 cent. la livre.
Mes cafés sont toujours fraîchement grillés.
L. TREYVAUD
Grand'rue 38. BULLE.

Liquidation

de **TUYAUX DE DRAINAGE**
chez **Castella, à Vuadens.**

CARNETS

pour mises de bois

à l'usage des communes
à l'imprimerie de la Gruyère
et chez **Ch. MOREL, libraire, à Bulle.**

Usine sous le Briet,

VUADENS

Commerce de farines et sons, gros et détail.

Mais concassé, en gruau et en farine.
Blés comprimés et avoine, mouture et compression à façon, ainsi que cuisson du pain.

Boulangerie, épicerie.
Scierie, commerces de bois; lattes à tuiles; liteaux de gypseurs.
Spécialité de liteaux à cadres et autres accessoires pour ruches, en bois de première qualité et dimensions exactes.

Tours pour bois et métaux. Grand assortiment de baguettes pour cadres. Encadrements grecs et ordinaires.
Verre belge et ciment.
Pilon à os. Achat d'os et vente de poudre d'os première qualité; trituration à façon

LA SUISSE

SOCIÉTÉ

D'ASSURANCES SUR LA VIE

Siège social : LAUSANNE, rue du Midi 2.

Compte **40 ans** d'existence.

La Suisse fait tous les genres d'assurances de capitaux en cas de décès.

La Suisse fait toutes les combinaisons de rentes viagères (immédiates, de survie, avec entrée en jouissance différée).

La Suisse fait les assurances de dotations d'enfants et les assurances militaires de capitaux différés pour enfants.

La Suisse fait des assurances populaires, 200 fr. à 2000 fr., avec ou **SANS EXAMEN** médical.

La Suisse achète les rentes viagères, les usufruits et les nues-proprétés.

La Suisse fait des prêts hypothécaires sans délégations, combinés ou non avec des contrats d'assurances.

La Suisse offre au public, sans augmentation de primes, des assurances **ACCIDENTS** combinées avec des assurances en cas de décès.

Tarifs avantageux. Conditions libérales.

Pour prospectus et renseignements, s'adresser à M. PHILIPONA, greffier, à Bulle, agent général pour le canton de Fribourg, ou à M. COSANDEY, Alfred, représentant de commerce, à Bulle.

Pour les localités non pourvues, adresser les offres de représentation à l'agent général susmentionné.

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vuilly et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vuilly : 45

Maladies du bas-ventre.

Maladies des voies urinaires, contagion, impuissance, ardeur et rétention d'urine, envies constantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discretion absolue. Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Que personne néglige d'acheter, contre les

Rhumatismes

et les refroidissements externes. le remède insurpassable de Balth. Amstaldon, à Sarnen. Durant 30 ans, ce remède a joui de la confiance du public. Plus de mille lettres de remerciements du pays et de l'étranger qui, sur demande, pourront être vues chez le fabricant.

Prix d'une dose : 1 fr. 50. Pour la maladie d'un certain temps, une double dose à 3 fr. pourrait convenir.

Dépôts : O. Suidter & Cie, pharmaciens, à Lucerne.
Schüssle & Forster, pharmaciens, à Soleure.

Agence suisse de placements

A. MÖHR-RIDOUX

52 rue de Lausanne, FRIBOURG (Suisse), place : des cuisinières et cordon bleu, sommelières, filles de chambre, ménage et magasin, nourrices, bonnes d'enfants, lingères, cochers-jardiniers, hommes de peine, vachers, charretiers, employés de campagne des deux sexes, etc., etc.

Bureau spécial pour placements à toute époque de vachers, fromagers et gens de ferme, ainsi que personnel d'hôtels, maisons bourgeoises, etc.,

pour Suisse et France.

Joindre 20 centimes timbre-poste pour réponse.

Très bas prix!

5 kg. café vert Santos	Fr. 5.—
5 » » fu Campinas	5.50
5 » » Campinas choisi	6.50
5 » » Campinas perles, exquis	7.50
5 » » Java Liberia	7.50
5 » » Perl's Cos'a Rica	8.50
5 » » Java perles, exquis	9.50
5 » raisins secs	2.50 et 3.—
10 » pruneaux secs de 1898	3.60
10 » quartiers de poires douces	4.80
10 » poires fines séchées	6.—
10 » jolis quartiers de pommes douces	8.20
10 » pâtés alimentaires prima	5.—
10 » riz, gros grains	3.60
10 » châtaignes séchées	3.40
10 » haricots blancs fins	2.80

envoi
Ferdinand Staub, Baar (Zoug).



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse... 1 an,
... 6 mois
Etranger... 1 an,
... 6 mois
payable d'avance

Prix du numéro :

On s'abonne dans les bureaux de poste

Les nouveaux abonnés recevront le journal gratuitement. Ils obtiendront, sur demande, tout ce qui concerne le cours de publication.

BULLE

Nous lisons dans le journal... Il y a deux genres de...

Port et orgueil de peuples forts et suprême. L'un comme le temps, ves de la Vistule sur la Sibirie, et atteint la limite trouve en face l'Indes et en Chine progresser que p... L'Allemagne n... l'envahit des provinces, les terres non à une concurrence des soldats arrogants la vieille Reine de son âme prête à la nière injuste pl... lutte est entre ce savoir par où to...

Le Kaiser reçoit maître de toutes... erment de fidélité fait admirer de l... de faire un discours puyée par la dro... dite une visite à d'Angleterre. — comme il convie... parlera plus nettement les embarras sent combien un... serait profitable commerce de H...

FEUILLETON

Le Meunier

Julie Banval l'ai déjà vu deux sède, en outre, les persuadé qu'elle se ble; aussi, moi Be pensais à Julie.

Ne te révolte... venu suprême! J' Charles Banval, m témoigner, en que sance que m'a ins C'est pourquoi je plir, assuré que j béiras. La dette d le fils?

Pourquoi, te pas encore vu cette reuse? Question fa caractère; l'adver n'est plus ce joyeux tidiants; ce n'est